

# Rapport annuel 2020–2021



## Table des matières

Message du président et du directeur général .....	3
Mission .....	5
Vision .....	5
Objets.....	5
Profil de l'organisme .....	6
Cadres de reddition des comptes et des activités .....	7
Gouvernance d'entreprise.....	8
Organigramme .....	10
Buts et orientations stratégiques .....	11
Répercussions de la COVID-19 sur les activités et le rendement .....	12
Résumé des buts de rendement.....	15
But : Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients .....	17
But : Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions .....	19
But : Programme d'études et prestation de pointe .....	20
But : Efficacité organisationnelle accrue.....	23
Regard sur l'avenir .....	24
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière.....	25
Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant	

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 ISBN 978-1-4868-5216-1, Rapport annuel, Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau : ISSN 1920-4930 (PDF)

## Message du président et du directeur général

L'année 2020-21 a été une année difficile à l'échelle mondiale. Bien que de nombreux programmes offerts par le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre) aient été affectés par la pandémie de COVID-19, de précieux services ont été fournis aux clients par l'entremise d'initiatives existantes ou nouvelles.

Au début de la pandémie, le Centre a priorisé son objectif de créer des plateformes de formation en ligne. Le Centre a rapidement lancé la version virtuelle de 20 cours existants. Le premier cours virtuel a été mis à l'essai à la fin du mois de mai 2020 et, depuis, le Centre a organisé 150 séances de formation virtuelle. Le Centre a également lancé deux nouveaux cours, Principes fondamentaux de la distribution : installations de stockage de l'eau, et Éthique pour les exploitants d'eau potable. De plus, au nom du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, (le ministère), le Centre a élaboré et lancé le Cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023).

Au cours de l'année écoulée, des efforts importants ont été faits pour s'assurer que la formation en classe pouvait être dispensée de manière sûre et efficace. De nouveaux protocoles ont été mis en œuvre à la suite des conseils du ministère du Travail, de la formation et du développement des compétences, du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, et du Bureau de santé de Grey-Bruce. Par conséquent, le Centre a pu continuer à offrir une formation en personne aux professionnels de l'eau qui en avaient besoin. Au cours de l'exercice 2020-21, des cours en classe, par correspondance et virtuels ont été dispensés avec succès à 4 856 participants, et ce, malgré la pandémie.

Le Centre a continué à améliorer l'eau potable dans les communautés des Premières Nations. Un soutien aux exploitants des systèmes d'eau des Premières Nations a été fourni par le biais de deux séances en classe du Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations, de trois séances virtuelles du cours Gestion des systèmes d'eau potable dans les communautés des Premières nations, deux séances virtuelles de cours spécialisés et de projets d'essais pilotes, qui ont été menés à bien pour quatre communautés des Premières Nations.

Bien que de nombreux programmes du Centre aient été reportés ou annulés dans le but de ralentir la propagation du COVID-19, le Centre a continué à soutenir ses clients. Grâce à sa détermination, le Centre a été en mesure de publier neuf publications, d'offrir des options de formation en classe, par correspondance et virtuelle, et de mener à bien cinq projets d'essais pilotes en Ontario.

Nous tenons à remercier ceux qui ont permis les réalisations de cette année malgré les défis rencontrés - le ministère pour son aide et son soutien financier, le conseil d'administration pour avoir supervisé les activités du Centre, et le personnel du Centre pour son dévouement envers nos clients qui protège les ressources en eau de l'Ontario.



Mike Smith,  
président, conseil d'administration



Carl Kuhnke,  
directeur général

## Mission

Renseigner et soutenir les clients dans la gestion de leurs systèmes d'eau afin de préserver les ressources en eau.

## Vision

Devenir un « centre d'excellence pour l'eau » accessible.

## Objets

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement définit les objets du Centre, qu'il réalise seul ou de concert avec d'autres organismes :

- ~ Coordonner et offrir aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
- ~ Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
  - i. le traitement de l'eau nécessaire pour s'assurer que l'eau potable est saine,
  - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour s'assurer que l'eau potable est saine,
  - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine,
  - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.
- ~ Commanditer des recherches dans toutes les activités liées à ses objets.
- ~ Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (ministre) sur les priorités en matière de recherche et de développement pour assurer et maintenir la salubrité de l'eau potable.
- ~ Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objectifs, décrites dans les directives émises par le ministre ou établies en accord avec le ministre.

## **Profil de l'organisme**

Le Centre, organisme provincial du gouvernement de l'Ontario régi par un conseil d'administration et ayant une fonction de service opérationnel, a été créé en octobre 2004 suite aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport d'enquête sur Walkerton. Le Centre coordonne et offre un enseignement, une formation et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à travers l'Ontario de même qu'au public.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau en offrant une gamme complète de formations à travers l'Ontario. Il collabore également avec la province à des initiatives visant à améliorer l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de traitement et de distribution de l'eau, facilite la formation pratique, l'enseignement et la communication de renseignements et de conseils sur le matériel de traitement et de distribution de l'eau, les technologies, les exigences opérationnelles et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre évalue aussi des besoins et des lacunes dans la recherche et peut parrainer des projets de recherche contribuant à atteindre ses objets.

## Cadres de reddition des comptes et des activités

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement, ses propres règlements et un protocole d'entente entre le ministre et le Centre. Le Centre tient à être publiquement transparent et responsable à l'égard des Ontariens et Ontariennes, et il réalise ses objets conformément aux lois et règlements applicables, aux directives du Conseil de gestion du gouvernement et aux politiques et lignes directrices du gouvernement de l'Ontario.

Conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et à la Directive concernant les organismes et les nominations, le Centre doit soumettre un rapport annuel, qui inclut ses états financiers vérifiés et qui fait partie de sa structure de responsabilisation. Le rapport est présenté par le Centre au ministre, qui le dépose à l'Assemblée législative de l'Ontario. Publié en anglais et en français, le rapport est consultable par le public sur le site Web du Centre, [www.wcwc.ca](http://www.wcwc.ca).

La Directive concernant les organismes et les nominations requiert également que le Centre prépare un plan d'activités annuel. Pendant l'exercice financier 2020-2021, le conseil d'administration a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'activités triennal 2020–2024, qui comprenait un examen des risques, des mesures de rendement et des résultats.

Il revient aussi au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. La vérification annuelle a été effectuée par BDO Canada LLP et est sujette à examen par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans, et le ministre peut demander une vérification en tout temps.

Outre ce cadre de reddition des comptes, il incombe au Centre d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses opérations.

## Gouvernance d'entreprise

Le lieutenant-gouverneur en conseil, avec les conseils du ministre, nomme le conseil d'administration du Centre, composé d'au plus 12 membres. Le mandat maximal des membres est de trois ans et peut être renouvelé. Le conseil rend compte à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre, et, sous la direction du président, est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre. Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement au cours de l'exercice 2020-21 et a participé à une séance de formation de deux heures intitulée Gouvernance des conseils d'administration des agences provinciales, qui a été dispensée par la Direction des services juridiques du ministère. Voici les personnes qui ont siégé au conseil d'administration pendant l'exercice financier 2020–2021 :

### **Mike Smith, président**

Membre depuis : 29 août 2019

Mandat actuel : 29 août 2019–28 août 2022

Rémunération totale en 2020–2021 : 2 850,00 \$

### **Scott Carter, CET**

Membre depuis : 28 novembre 2019

Mandat actuel : 28 novembre 2019–27 novembre 2022

Rémunération totale en 2020–2021 : 1 787,50\$

### **Lou Anthony D'Alessandro**

Membre depuis : 12 octobre 2004

Dernier mandat : 20 août 2017–19 août 2020

Rémunération totale en 2020–2021 : 825,00\$

### **Noel Kerin**

Membre depuis : 7 janvier 2021

Mandat actuel : 7 janvier 2021–6 janvier 2024

Rémunération totale en 2020–2021 : 550,00\$

### **Lorri Bova, M.Ing., ing.**

Membre depuis : 8 février 2018

Mandat actuel : 20 mai 2021–19 mai 2022

Rémunération totale en 2020–2021 : 1 375,00\$

### **Kari-Anne Cornwall**

Membre depuis : 21 mars 2018

Mandat actuel : 1 avril 2021–31 mars 2024

Rémunération totale en 2020–2021 : 1 375,00\$

### **Andrew Henry, ing.**

Membre depuis : 6 mai 2015

Mandat actuel : 6 mai 2020–5 mai 2023

Rémunération totale en 2020–2021 : 2 062,50\$

### **Deborah Martin-Downs, B. Sc. E., M. Sc.**

Membre depuis : 8 janvier 2018

Dernier mandat : 8 janvier 2018–7 janvier 2021

Rémunération totale en 2020–2021 : 1 237,50\$



**Delbert (Deb) Shewfelt**

Membre depuis : 10 avril 2013

Mandat actuel : 10 avril 2020–9 avril 2023

Rémunération totale en 2020–2021 : 1 787,50\$

**Ellen Stitt**

Membre depuis : 29 novembre 2017

Dernier mandat : 29 novembre 2017–28 novembre 2020

Rémunération totale en 2020–2021 : 0\$

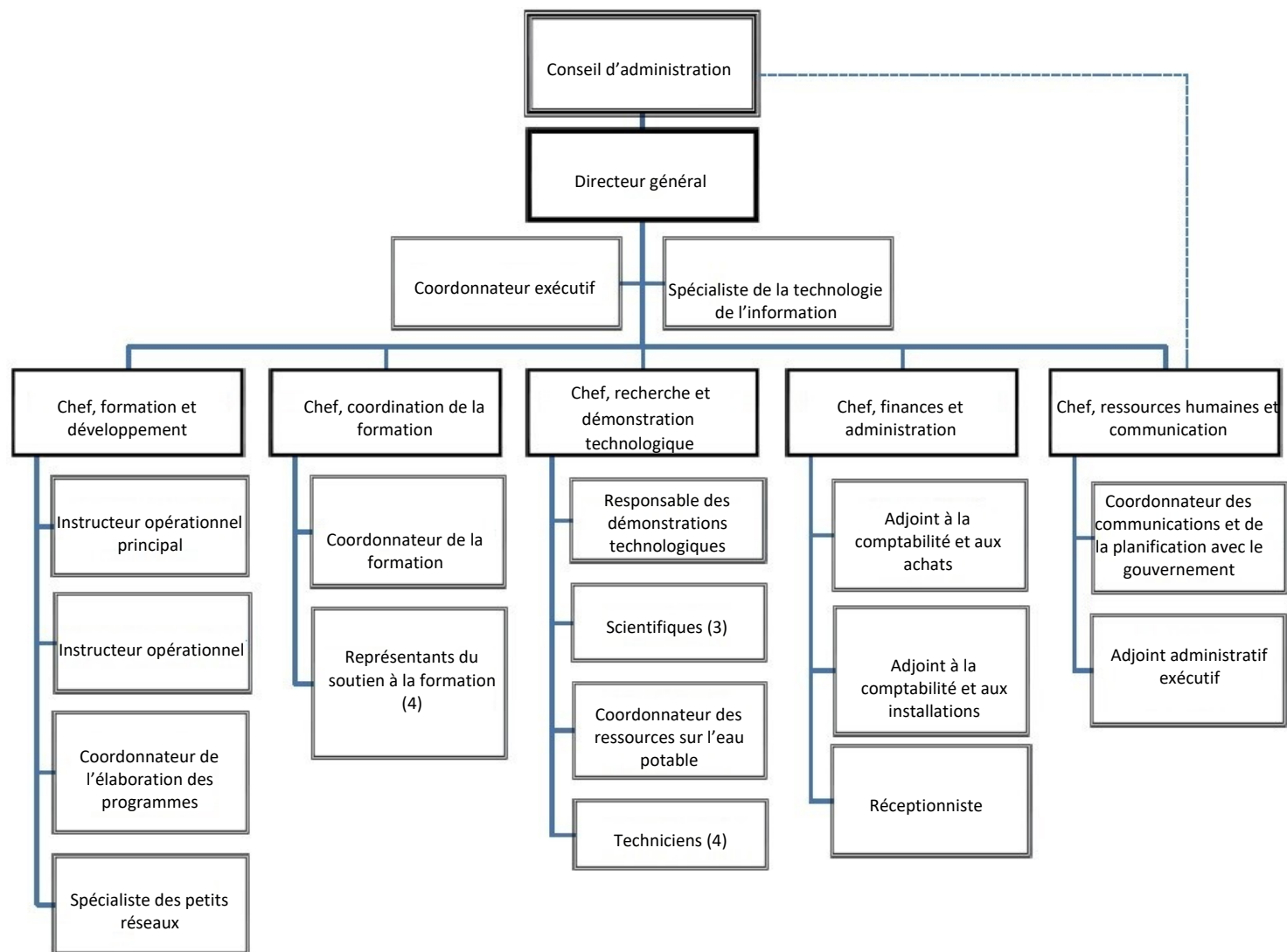
**Stephen Spitzig, CPA, CMA**

Membre depuis : 12 octobre 2004

Mandat actuel : 5 novembre 2019–4 novembre 2022

Rémunération totale en 2020–2021 : 2 062,50\$

## Organigramme



Au 31 mars 2021

## Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités triennal du Centre décrit son orientation future, tout en utilisant au mieux les ressources disponibles pour réaliser ses objectifs. Au cours de l'exercice 2020-2021, le Centre a renforcé les programmes existants et a développé de nouvelles initiatives pour contribuer à assurer la sécurité de l'eau potable en Ontario. Ce rapport annuel décrit les progrès réalisés par le Centre pour atteindre ces objectifs :

1. Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients
2. Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions
3. Programme d'études et prestation de pointe
4. Efficacité organisationnelle accrue

## Répercussions de la COVID-19 sur les activités et le rendement

La pandémie mondiale de COVID-19 a affecté le monde entier à tous les niveaux, et le Centre ne s'en est pas tiré indemne. En réponse à la pandémie, le Centre a accéléré son objectif de créer des plates-formes de formation en ligne qui répondent à la fois au cadre réglementaire et aux besoins des clients. C'est ainsi que la formation virtuelle a été lancée. Dans la mesure du possible, la formation destinée aux exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations a été dispensée virtuellement. Le cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable est un cours pratique qui doit être donné en classe. De nombreuses communautés des Premières Nations demeurent fermées aux visiteurs extérieurs. Toutefois, la présentation virtuelle des trois séances du cours sur la Gestion des systèmes d'eau potable dans les communautés des Premières Nations et les deux séances de cours spécialisés ont suscité des commentaires positifs de la part des clients.

La pandémie de COVID-19 a aussi affecté certains des événements de longue date populaires du Centre et sa capacité à effectuer des présentations techniques. Sept présentations techniques, qui avaient été acceptées pour être données lors de conférences, ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19. Cinq présentations ont été données virtuellement et ont été largement acceptées.

Conformément aux ordres du gouvernement et des unités de santé, de nombreux cours et événements prévus pour le printemps 2020 ont été reportés ou annulés pour aider à aplanir la courbe et ralentir la propagation de la COVID-19. Cela s'est traduit par un nombre moins élevé que prévu de participants à des formations au cours de l'exercice 2020-21. Bien que le Centre ait réussi à faire la transition vers des plateformes de formation virtuelle, certains événements pratiques populaires ont été annulés. Il s'agit notamment de Maintenancefest et de l'atelier pratique annuel sur les petits systèmes, qui rassemblent ensemble plus de 200 professionnels pour la formation et l'évaluation des meilleures pratiques. De même, il a été décidé de limiter les classes virtuelles à un maximum de 15 participants, afin de permettre une bonne interaction et d'aider les participants à se sentir plus à l'aise dans un nouvel environnement virtuel.

Le nombre de participants aux cours obligatoires a également été affecté par la pandémie. La prestation du Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable a représenté des défis importants, qui ont été relevés avec brio par le Centre. Le Centre a reconnu que ce cours ne pouvait pas être révisé pour le faire passer à un environnement d'apprentissage virtuel en raison des exigences pratiques. De nouveaux protocoles ont été mis en œuvre afin de s'assurer que des formations sûres et efficaces puissent se tenir partout en Ontario. Le Centre a reçu l'approbation du ministère pour poursuivre la formation, même lorsque des directives sur le confinement et l'obligation de rester à la maison ont été mises en place par la province, afin de s'assurer que les exploitants de système d'eau puissent suivre leur formation. Ce résultat n'aurait pas pu être atteint sans le dévouement et le travail acharné du personnel et des formateurs contractuels pendant cette période difficile. Le lancement du Cours de

renouvellement obligatoire du certificat (2021-2023) a également connu des revers provoqués par la pandémie. En raison des restrictions, la majeure partie de l'élaboration du cours a été réalisée à distance, ainsi que deux sessions pilotes virtuelles. Le cours a été bien accueilli, et le Centre a confirmé qu'il répondait aux exigences du ministère tout en offrant un contenu pertinent pour les opérateurs d'eau d'aujourd'hui. Le Centre a reconnu la nécessité d'une prestation virtuelle pour s'assurer que les exploitants de tout l'Ontario puissent avoir accès à la formation. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020-21, 95 % des 59 séances ont été prodiguées sous un format virtuel. Si le Centre n'avait pas été préparé, cela aurait provoqué un sérieux retard dans la certification et affecté les exploitants de l'eau demandant le renouvellement de leur certification. Au cours de l'exercice 2020-21, la prestation réussie de séances virtuelles a contribué à former 4 856 participants malgré la pandémie.

Le Centre s'est fixé comme objectif d'offrir trois nouveaux cours pratiques au cours de l'exercice 2020-21; toutefois, l'accent a été mis sur le développement de plateformes de formation en ligne. Le Centre a également ajouté deux nouveaux cours, Principes fondamentaux de la distribution : installations de stockage, et Éthique pour les exploitants d'eau potable. (apprentissage en ligne). Le lancement de la version virtuelle de 20 cours existants, soit un total de 22 « nouveaux » cours, a suivi. Le premier cours virtuel a été mis à l'essai à la fin du mois de mai 2020 et, depuis, le Centre a organisé 150 séances de formation virtuelle. Pour en arriver là, un temps considérable a été consacré à la révision et au remaniement des cours afin qu'ils puissent être dispensés dans un environnement virtuel. La transition de certains cours s'est faite sans difficulté, mais de nombreux cours ont nécessité des modifications importantes des activités de groupe et des éléments pratiques. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020-21, sur les 43 cours spécialisés qui ont été dispensés, 87 % étaient des séances virtuelles. Il s'agit d'un record pour les cours d'une journée entière dispensés, malgré les restrictions sévères imposées par la pandémie COVID-19.

La fermeture temporaire au public des bureaux et de l'installation de démonstration technologique du Centre a eu un impact sur le nombre de visites techniques proposées au cours de l'exercice 2020-21. L'événement annuel du Centre, pendant lequel il accueille des élèves locaux pour une célébration éducative de la Journée mondiale de l'eau, a été annulé. Le Centre a donc reçu environ 500 visiteurs de moins à ses bureaux et à son installation de démonstration technologique. Le programme qui offre des formations pratiques spéciales à des étudiants du niveau postsecondaire inscrits dans des collèges qui donnent le cours de base à l'intention des apprentis exploitants dans le cadre de leur programme d'études a lui aussi subi des revers. Ces étudiants venus de 15 collèges différents se rendent habituellement sur le site du Centre pour trois jours de formation pratique prodiguée à l'installation de démonstration technologique. Quatre séances ont été annulées en avril 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Bien que de nombreuses initiatives du Centre aient été reportées ou annulées, le Centre a continué à fournir de précieux services à ses clients. Grâce au dévouement de toute son équipe, le Centre a continué à offrir à sa clientèle des cours par correspondance et en ligne et à réaliser des projets d'essais pilotes. Ces derniers ont été lancés dans le cadre d'une approche par phases, la première phase étant

effectuée dans l'établissement de démonstration technologique et la deuxième phase étant réalisée lorsque cela sera approprié, selon les conseils du médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario. Tout au long de l'année, la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable du Centre, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, a été une ressource inestimable pour les propriétaires et les exploitants de réseaux d'eau, ainsi que pour les clients des Premières Nations.

## Résumé des buts de rendement

Les lettres de mandat annuelles des ministres aux présidents des organismes gérés par des conseils d'administration décrivent les grandes attentes et les priorités pour l'année à venir. La lettre de mandat 2020-2021 du ministre a décrit les grandes attentes et enjoint le Centre à se concentrer sur les initiatives suivantes :

- ~ Coordonner et offrir une gamme complète de cours de formation de haute qualité et un enseignement à travers l'Ontario en mettant l'accent sur les vulnérabilités des systèmes d'eau potable.
- ~ Offrir une formation pertinente aux exploitants des systèmes d'eau potable des Premières Nations dans toute la province, et soutenir les initiatives qui contribuent à l'amélioration de l'eau potable pour les communautés des Premières Nations.
- ~ Mettre les programmes à la disposition des gestionnaires et des dirigeants des communautés des Premières Nations.
- ~ Fournir aux clients de toute la province les renseignements et les conseils nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable.
- ~ Évaluer les lacunes et les besoins en matière de recherche et, au besoin, collaborer à la recherche hautement prioritaire sur les activités liées au mandat.

Conformément à la lettre de mandat du ministre, le Centre a fourni des services d'éducation, de formation, d'information et de conseil aux propriétaires, aux exploitants, aux autorités d'exploitation et au public pour soutenir le secteur de l'eau en Ontario. Une série de formations obligatoires et spécialisées de haute qualité, ainsi que des formations axées sur les petits réseaux d'eau vulnérables, ont été fournies partout en Ontario.

Le Centre a soutenu les exploitants et les gestionnaires des réseaux d'eau des Premières Nations ainsi que les dirigeants politiques élus en fournissant les cours suivants : Le Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations et le Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

Des renseignements et des conseils nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable ont été fournis par l'intermédiaire de la ligne d'assistance téléphonique et de la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable. Des projets d'essais pilotes collaboratifs ont aussi été réalisés. Le comité consultatif sur la recherche du Centre a continué à identifier et évaluer les lacunes et les priorités dans la recherche sur l'eau et le Comité consultatif sur la formation a prodigué de précieux conseils pour la mise en place de la formation virtuelle et de l'apprentissage en ligne intégral.

Le tableau suivant résume les progrès réalisés par le Centre pour répondre aux attentes énoncées dans la lettre de mandat annuelle et les objectifs que le Centre s'est fixés pour les combler.

Initiative	Indicateurs de rendement	Statut	Commentaires
Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients	<b>Soutien aux exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations</b> Offrir trois séances du cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable, trois séances du cours pour les gestionnaires et quatre cours spécialisés	Essentiellement atteint	Deux séances du Cours de base à l'intention des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations ont eu lieu.  Trois séances du Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les communautés des Premières Nations ont eu lieu.  Deux séances de cours spécialisés ont eu lieu.
Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients	<b>Publications</b> Élaborer 10 publications, notamment des publications à comité de lecture et des présentations externes	Essentiellement atteint	Neuf publications ont été produites, y compris un article et huit rapports de projets d'essais pilotes qui sont publiés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable en ligne du Centre.
Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions	<b>Projets d'essais pilotes</b> Réaliser six projets d'essais pilotes	Essentiellement atteint	Cinq projets d'essais pilotes ont été réalisés pour des réseaux d'eau en Ontario et sept autres projets d'essais pilotes étaient en cours.
Programme d'études et prestation de pointe	<b>Participants à la formation</b> Formation de 7 800 participants	Non réalisé	Le Centre a formé 4 856 participants.
Programme d'études et prestation de pointe	<b>Cours pratiques</b> Offrir 3 nouveaux cours pratiques, avec 3 séances fournies dans les 12 mois qui suivent le lancement	Essentiellement atteint	Deux nouveaux cours pratiques ont été offerts et 20 cours existants ont aussi été offerts en format virtuel.
Programme d'études et prestation de pointe	<b>Visites techniques de l'établissement de démonstration technologique</b> Fournir des visites à 460 personnes	Non réalisé	Le Centre a offert des visites techniques à 55 personnes.
Amélioration de l'efficacité organisationnelle	<b>Qualité de la formation – indice d'assurance de la qualité (IAQ)</b> Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,85	Réalisé	L'indice d'assurance de la qualité a été de 0,940.



## But : Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients

### Soutien aux exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations

En 2020-2021, le Centre a continué d'offrir une formation sur mesure à des exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations. Avec le financement du ministère, le Centre et son collaborateur, Keewaytinook Okimakanak, ont fourni deux séances du Cours de base pour les exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations. Chaque séance durait deux semaines avec une semaine d'étude indépendante supervisée et une semaine de formation pratique. Le programme a été adapté à l'expérience des exploitants dans les communautés des Premières Nations et a été fourni gratuitement aux participants.

Le Centre a aussi tenu trois séances du Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les communautés des Premières Nations. Ces séances ont fourni de l'information relative aux éléments de la gestion efficace de réseaux d'eau potable, des ressources et des outils pratiques pour le Chef et le conseil, les gestionnaires et les superviseurs responsables des réseaux d'eau potable. En raison des restrictions imposées par la pandémie du COVID-19, ces formations ont été données sous forme virtuelle.

Deux séances de cours spécialisées se sont elles aussi déroulées en ligne. Le Centre continuera de fournir de la formation pour aider à améliorer la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

### Publications

Pendant l'exercice financier 2020–2021, le Centre a diffusé de l'information par l'entremise des neuf publications suivantes, y compris un article et huit rapports de projets d'essais pilotes qui sont publiés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable en ligne. Le Centre a aussi publié une fiche de renseignements, Les SPFA dans les réseaux d'eau : une perspective canadienne, qui récapitule des informations techniques pour les clients. Elle a été publiée dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable en ligne du Centre. Sept présentations techniques qui étaient acceptées et devaient être données lors de conférences de l'industrie ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19. Les publications suivantes ont été diffusées :

- ~ Essais de floculation du traitement conventionnel et de la flottation à l'air dissous. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Optimisation du traitement conventionnel pour la Première Nation de Big Grassy River. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Les cyanobactéries : Rising to the Surface of Emerging Challenges. Publié dans le magazine Water Source de la Canadian Water and Wastewater Association. Numéro du printemps 2020.

- ~ Essais pilotes décentralisés avec la Première Nation de Wauzhushk Onigum. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Exploring Iron Reduction Options for a Groundwater Source. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Optimizing Coagulant Doses by Jar Tests. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Reduction of Arsenic in a Small Drinking Water System. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Small Systems Technology Assessment for Cyanobacteria and Cyanotoxin Removal. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.
- ~ Taste and Odour Control Strategies with Advanced Oxidation Processes and Granular Activated Carbon. Rapport de projet d'essai pilote publié dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable.

Le Centre continuera de prendre des mesures pour communiquer des informations à travers divers canaux, notamment des publications, des fiches techniques, des présentations techniques et la Bibliothèque des ressources en eau potable, dans le but d'améliorer les transferts de connaissances et d'aider les exploitants et les décideurs qui supervisent des réseaux d'eau en Ontario.

## But : Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions

### Essais pilotes

Pendant l'exercice financier 2020–2021, le Centre a continué d'offrir des services d'essais pilotes, et a réalisé cinq projets pour des réseaux d'eau potable en Ontario. Sept projets supplémentaires étaient également en cours à la fin de l'exercice financier. Ces projets pilotes sont utiles parce qu'ils permettent au Centre d'aider les clients à trouver des solutions à des problèmes précis et à fournir de l'information pour mieux faire comprendre les paramètres et les technologies visant la qualité des sources d'eau, la performance des traitements et les traitements alternatifs. Ils offrent aussi plus de possibilités d'apprentissage personnalisé que les publications. Les résultats des essais des projets pilotes peuvent être utilisés pour améliorer des formations existantes et contribuer à la création de nouveaux cours. Dans le but d'améliorer le transfert des connaissances, cette information est communiquée dans des conférences, des articles dans des publications pertinentes ou des fiches techniques. Les clients qui participent à ces projets d'essais pilotes peuvent utiliser les résultats obtenus lors de consultations de cabinets de génie-conseil et autres experts pour traiter des vulnérabilités spécifiques de leur système. Des projets pilotes portant sur les sujets suivants ont été réalisés au cours de l'exercice 2020–2021 :

- ~ Étude de la coagulation : Le Centre a effectué des essais en laboratoire pour aider un client à revoir son processus de coagulation.
- ~ Eau potable dans les communautés des Premières Nations : Le Centre a réalisé quatre projets d'essais pilotes visant à régler différentes préoccupations relatives à l'eau potable des clients des Premières Nations. Parmi les sujets abordés : la réduction des matières organiques naturelles et des sous-produits de désinfection; essais à l'échelle du laboratoire des options de désinfection secondaire et essai de floculation pour optimiser le processus de coagulation. L'un d'entre eux était pour la Première Nation Neskantaga. Pour cet essai, le Centre a travaillé en étroite collaboration avec son organisme homologue, l'Agence ontarienne des eaux, afin de minimiser le temps que les citoyens ont dû passer à Thunder Bay en raison de leur évacuation.

Le comité consultatif sur la recherche du Centre – formé d'employés du Centre et de bénévoles qui partagent leur expérience dans la recherche sur l'eau – continuera d'identifier et d'évaluer les lacunes dans la recherche sur l'eau potable. Cette information aidera le Centre à établir des priorités dans ses projets d'essais pilotes.

## But : Programme d'études et prestation de pointe

### Participants à la formation

Au cours de l'exercice 2020–2021, 4 856 participants de l'Ontario ont été formés par le Centre. Ceci inclut les participants aux trois cours obligatoires exigés pour la certification en Ontario – Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable; Exploitation de petits réseaux d'eau potable et le cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023) administré et offert par le Centre au nom du Ministère. Le résumé qui se trouve à la page 20 illustre le nombre de participants à toutes les initiatives de formation du Centre. Depuis sa création, le Centre a fourni de la formation à plus de 94 000 participants.

### Cours pratiques

Le Centre a offert toute une gamme de cours spécialisés axés sur l'enseignement pratique lorsque c'était possible. Pendant l'exercice financier 2020-2021, le Centre a lancé la version virtuelle de 20 cours déjà existants. Cette nouvelle méthode de prestation a permis de répondre aux besoins des clients, et les exploitants ont pu obtenir les crédits d'éducation permanente exigés pour le renouvellement de la certification malgré les restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Le Centre a également accueilli la présentation virtuelle des ateliers sur la Norme de gestion de qualité de l'eau potable. La plateforme virtuelle a permis à un éventail de participants de partout en Ontario d'y prendre part. En tout, 123 participants ont assisté aux deux séances offertes. Les ateliers ont permis aux participants de faire du réseautage et de communiquer avec des experts. Parmi les sujets abordés, citons les vérifications de transition, l'évaluation des dangers obligatoires, les mesures correctives et préventives, la planification des infrastructures, la préparation aux situations d'urgence et les meilleures pratiques de gestion. Les commentaires ont été extrêmement positifs et de nombreux participants ont demandé au Centre de maintenir le format virtuel de l'atelier dans le futur.

Le Centre a continué à offrir différentes formations conçues pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08, pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. Trois de ces cours sont Éléments de base des petits réseaux; Meilleures pratiques pour les petits réseaux d'eau potable; et Cours avancé pour les petits réseaux d'eau potable. Chacun de ces cours met en vedette la formation pratique qui devient un élément clé. À ce titre, de nombreuses sessions de cours ont dû être annulées en raison des restrictions liées à la pandémie COVID-19. Le cours Meilleures pratiques pour les petits réseaux a été grandement révisé pour devenir une formation virtuelle. Il a été relancé au cours de l'exercice 2020-21. Il s'agit d'un cours de remise à niveau décrivant les meilleures pratiques pertinentes pour les petits systèmes d'eau et qui intègre désormais de nombreuses vidéos, de nouvelles activités et des questions de sondage pour permettre un engagement plus significatif des participants.

### **Visites techniques de l'établissement de démonstration technologique**

L'installation de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. Du nouvel équipement est ajouté lorsqu'il est adopté par l'industrie de l'eau. Les mises à niveau de l'installation de démonstration de technologies au cours de l'exercice 2020-21 comprenaient :

- ~ Le remplacement de six analyseurs de turbidité en ligne par les néphélomètres les plus récents. Les améliorations comprennent une plus grande précision et sensibilité des échantillons, tout en minimisant la variabilité entre les mesures, avec un temps de réponse beaucoup plus élevé aux changements de turbidité.
- ~ Remplacement de l'analyseur de carbone organique total, essentiel pour le contrôle des sous-produits de désinfection dans l'eau.
- ~ Ajout de quatre petits filtres à pression, dont deux utilisent un contrôleur programmable à écran tactile pour une fonctionnalité et une facilité d'utilisation accrues.
- ~ Développement d'un système d'accès à distance entièrement personnalisable, évolutif et unique pour permettre la surveillance à distance des systèmes pilotes.

Pendant l'exercice financier 2020–2021, le Centre a fait visiter l'établissement de démonstration technologique à 55 personnes, qui comprenaient des participants au cours et des étudiants postsecondaires. Ces visites techniques ont permis de fournir des informations sur les équipements et les exigences opérationnelles nécessaires pour garantir la sécurité de l'eau potable.

Le Centre a apporté son soutien à des étudiants du postsecondaire de l'Ontario en donnant une formation pratique spéciale dans l'installation de démonstration technologique à 20 étudiants en 2020–2021. Ces étudiants étaient inscrits dans huit des collèges qui offrent le Cours de base à l'intention des apprentis exploitants dans le cadre de leur programme d'études.

## Statistiques sur la formation

Cours	Nombre de personnes formées pendant l'exercice financier 2018-2019	Nombre de personnes formées pendant l'exercice financier 2019-2020	Nombre de personnes formées pendant l'exercice financier 2020-2021	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable	373 *	341 *	223 *	937 *
L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (en classe)	1 718	792	187	2 697
L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (par correspondance)	337	259	358	954
Cours obligatoire de renouvellement du certificat du ministère (2021-2023) (en classe)	-- **	-- **	727	727
Cours obligatoire de renouvellement du certificat du ministère (2021-2023) (correspondance)	-- **	-- **	0	0
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (correspondance)	767	667	653	2 087
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	670	807	966	2 443
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	0	34	0	34
<b>TOTAL PARTIEL : COURS OBLIGATOIRES</b>	<b>3 865</b>	<b>2 900</b>	<b>3 114</b>	<b>9 879</b>
Cours spécialisés	2 983	2 846	1 648	7 477
Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable	1 102	641	18	1 761
Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	179	208	76	463
<b>TOTAL PARTIEL : COURS NON OBLIGATOIRES</b>	<b>4 264</b>	<b>3 695</b>	<b>1 742</b>	<b>9 701</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 129</b>	<b>6 595</b>	<b>4 856</b>	<b>19 580</b>

\* Comprend les participants au Cours de base à l'intention des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations.

\*\* Ce tableau illustre le remplacement du cours obligatoire de renouvellement du certificat Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable par le cours L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (2021-2023), que le Centre offre depuis le 1er janvier 2021. Les exploitants doivent suivre ce cours obligatoire pour renouveler leur certificat tous les trois ans.

## But : Efficacité organisationnelle accrue

### Qualité de la formation – indice d’assurance de la qualité

Le Centre est résolument engagé sur la voie de l’excellence et de l’amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d’assurance de la qualité pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l’efficacité de la formation. Les mesures suivantes contribuent à l’établissement de l’indice d’assurance de la qualité :

- ~ évaluations des participants comprenant des notes pour l’instructeur, le contenu du cours et la satisfaction globale avec le cours
- ~ évaluations des cours par le personnel du Centre au moyen de listes d’évaluation normalisées pour obtenir plus d’informations sur le contenu des cours et les instructeurs

L’indice d’assurance de la qualité pour l’exercice financier 2020–2021 s’élevait à 0,940 sur un maximum de 1,000. L’indice d’assurance de la qualité indique que, pour l’ensemble des cours, 94,0 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent, les évaluations possibles étant mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent. Ce nombre est légèrement inférieur à celui des deux années précédentes. Par contre, il y a eu des obstacles à surmonter lors du passage à l’environnement d’apprentissage virtuel et certains participants qui préfèrent le cadre de la salle de classe ont dû suivre des cours virtuels en raison de la pandémie de COVID-19.

Divers autres facteurs ont aussi joué un rôle dans le programme d’assurance de la qualité du Centre :

- ~ Le Comité consultatif sur la formation, composé d’employés du Centre et d’une large gamme de spécialistes du secteur de l’eau qui y participent bénévolement, impulse l’amélioration continue du programme en examinant le plan de formation annuel du Centre et en donnant des recommandations sur la façon dont le Centre peut le mieux possible répondre aux besoins en formation du secteur de l’eau potable de l’Ontario.
- ~ Le processus d’élaboration des programmes tire des renseignements d’une vaste gamme de sources, notamment les participants à la formation, le Comité consultatif sur la formation et les normes de l’industrie.
- ~ Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d’une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique de leur habileté à donner la formation. Les performances en matière de formation sont recueillies à partir des formulaires de commentaires des participants, puis compilées sur la base de cours spécifiques pour donner un résumé de leurs évaluations.

## Regard sur l'avenir

Le Centre s'est engagé à répondre aux besoins d'éducation et de formation des propriétaires, des exploitants et des autorités d'exploitation des réseaux d'eau de l'Ontario. Le Centre continuera à travailler sur les initiatives suivantes, conformément à sa mission :

- ~ Fournir de l'éducation et une formation pratique sur l'eau aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.
- ~ Offrir un enseignement et une formation sur l'eau à des exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations, afin de contribuer au travail collaboratif du Ministère avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral, dans le but d'améliorer l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.
- ~ Maintenir des normes de qualité pour la formation par l'entremise du programme d'assurance de la qualité.
- ~ Partager l'information sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau à l'aide de visites techniques de l'installation de démonstration technologique.
- ~ Faciliter l'accès à l'information aux propriétaires, exploitants, organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, Premières Nations et au public au moyen de la Bibliothèque des ressources en eau potable. Cette bibliothèque de référence en ligne contient plus de 5 000 ressources qui abordent les problèmes courants auxquels sont confrontés les réseaux d'eau potable.
- ~ Maintenir un service d'assistance téléphonique permettant à des membres du personnel bien informé de répondre à des questions techniques posées par les clients et le public.
- ~ Réaliser des projets pilotes pour combler les lacunes d'information, résoudre les problèmes des clients et fournir de l'information pour mieux faire comprendre les paramètres et les technologies visant la qualité des sources d'eau, la performance des traitements et les traitements alternatifs.
- ~ Offrir des formations pratiques spéciales à des étudiants du niveau postsecondaire inscrits dans des collèges qui donnent le cours de base obligatoire à l'intention des apprentis exploitants du Ministère.



## **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers et toutes les informations présentées dans le rapport annuel.

### **Responsabilités du Comité des finances et de la vérification**

Le Comité des finances et de la vérification du conseil d'administration a examiné et approuvé les rapports financiers trimestriels du Centre. Le Comité des finances et de vérification a également joué plusieurs rôles importants dans le processus de vérification, y compris :

- ~ Rencontrer l'équipe de gestion et le vérificateur externe du Centre pour examiner tout problème devant être identifié dans la vérification prochaine.
- ~ Examiner avec la direction l'évaluation des contrôles internes par le vérificateur externe.
- ~ Examiner les rapports terminés publiés par le vérificateur externe.
- ~ Examiner la réponse de la direction et le suivi ultérieur à toute faiblesse identifiée.

### **Vérification externe**

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers du Centre pour l'exercice financier 2020-2021. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés objectivement et conformément aux normes comptables généralement reconnues dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

## **Analyse des résultats financiers**

### **Revenus**

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le Centre a généré des revenus de 1 472 473 \$, soit une baisse d'environ 35 % par rapport à l'exercice 2019-2020. Cette baisse était attribuable à une réduction du nombre de participants aux formations et à la baisse des revenus générées par les frais d'inscription aux dites formations en raison de la pandémie de COVID-19.

Le Centre a reçu un paiement de transfert de 3,0 M\$ du gouvernement de l'Ontario pendant l'exercice financier 2020-2021.

## **Charges**

Les dépenses totales pour l'exercice financier 2020-2021 se sont établies à 5 186 120 \$, soit une diminution d'environ 7 % par rapport à l'exercice financier 2019-2020. Des économies ont été réalisées grâce à la réduction des frais de formation et de déplacement due au passage à la formation virtuelle. Les dépenses liées aux conférences, aux commandites d'événements et aux frais de bureau ont également été réduites. Le Centre continue à utiliser des mesures de contrôle internes de la gestion financière pour contrôler les dépenses globales.

## **Bilan**

Le Centre reste en bonne situation financière. Le solde d'actif net de 7,9 M\$ au 31 mars 2021 permettra au Centre de continuer à faire des contributions importantes à l'éducation, à la formation et aux essais pilotes dans le domaine de l'eau potable partout en Ontario, et à planifier de façon efficace de futures initiatives de formation en eau.

## **Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant**

**Centre de Walkerton pour  
l'assainissement de l'eau**  
**États financiers**  
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	<b>Contenu</b>
<b>Rapport du vérificateur indépendant</b>	<b>2</b>
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats d'exploitation	6
État des revenus et des charges d'exploitation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9

---

## Rapport du vérificateur indépendant

---

### Aux administrateurs du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

#### Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes afférentes aux états financiers, y compris un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que ces dernières résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

#### Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une grande incertitude liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de vérification. Par ailleurs, des circonstances ou des événements ultérieurs pourraient amener le Centre à cesser ses opérations.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Walkerton, Ontario  
16 juin 2021

---

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

### Bilan

Mars 31	2021	2020
<b>Actifs</b>		
<b>Actuelle</b>		
Encaisse	5 650 599	6 352 955
Portion actuelle des investissements (note 2)	-	2 080 010
Débiteurs	228 247	145 889
Charges payées d'avance	99 550	87 526
	5 978 396	8 666 380
Investissements (Note 2)	2 027 615	-
Immobilisations (note 3)	1 087 333	1 103 763
	9 093 344	9 770 143
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Actuelle</b>		
Créditeurs et charges à payer	337 951	313 227
Produit comptabilisé d'avance (note 4)	836 890	916 282
	1 174 841	1 229 509
Apports en capital reportés (note 5)	29 523	36 328
	1 204 364	1 265 837
Engagements (note 6)		
<b>Actif net</b>	<b>7 888 980</b>	<b>8 504 306</b>
	<b>9 093 344</b>	<b>9 770 143</b>

Au nom du



Directrice



Directrice

---

**Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau**  
**État de l'évolution de l'actif net**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Solde au début de l'exercice	<b>8 504 306</b>	8 610 848
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	<u>(615 326)</u>	<u>(106 542)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<b><u>7 888 980</u></b>	<b>8 504 306</b>



---

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau État des résultats

<u>Pour l'exercice terminé le 31 mars</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Revenus (page 7)	4 472 473	5 282 235
Charges (Page 7)	<u>5 186 120</u>	<u>5 583 700</u>
Excédent des produits sur les charges avant les intérêts et autres sources de revenus	(713 647)	(301 465)
Intérêts et autres sources de revenus	99 177	182 438
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	<u>(856)</u>	<u>12 485</u>
<b>Excédent des produits sur les charges pour l'exercice</b>	<b><u>(615 326)</u></b>	<b><u>(106 542)</u></b>

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau État des revenus et des charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
<b>revenu</b>		
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 7)	3 000 000	3 000 000
Paiement de transfert de la province de l'Ontario - Premières Nations	180 671	362 504
Inscriptions à la formation	1 291 802	1 919 731
	<b>4 472 473 \$</b>	<b>5 282 235</b>
<b>Charges</b>		
Publicité et promotion	26 733	27 470
Amortissement des immobilisations, net	243 032	234 232
Frais d'audit et juridiques	19 000	9 505
Mauvaise créance	1 590	542
Frais bancaires et salariaux	11 806	12 243
Conférences	594	15 733
Services d'experts-conseils	44 935	13 088
Jetons de présence	15 913	14 475
Avantages sociaux des employés (note 9)	679 909	681 192
Assurance	29 058	26 066
Bureau	118 437	139 911
Perfectionnement professionnel	22 589	16 303
Entretien des biens immobiliers	-	384
Recrutement	2 164	2 427
Location	615 415	564 002
Réparation et entretien	81 852	42 762
Projets de recherche	25 475	32 383
Salaires	2 600 456	2 551 612
Commandites	11 450	27 500
Abonnements et droits d'adhésion (Note 12)	16 323	19 589
Téléphone	8 954	10 578
Formation	579 769	1 041 166
Frais de déplacement	222	72 874
Véhicules	2 091	3 045
Site Web et communications	28 353	24 618
	<b>5 186 120</b>	<b>5 583 700</b>

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

### État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
<b>Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	(615 326)	(106 542)
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations, net	243 032	234 232
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	856	(12 485)
	<u>(371 438)</u>	115 205
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 8)	<u>(149 050)</u>	(461 588)
	<u>(520 488)</u>	(346 383)
<b>Investissements</b>		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(2 035 022)	(111 931)
Remboursement d'investissements	2 087 417	3 067 500
	<u>52 395</u>	2 955 569
<b>Immobilisation</b>		
Contributions reçues aux fins d'immobilisations	-	2 347
Acquisition d'immobilisations	(234 263)	(250 624)
	<u>(234 263)</u>	(248 277)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse durant l'exercice</b>	<b>(702 356)</b>	2 360 909
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	6 352 955	3 992 046
Encaisse à la clôture de l'exercice	<u>5 650 599 \$</u>	6 352 955

---

# Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

---

### 1. Sommaire des principales conventions comptables

#### Nature et but de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1er octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à cette loi, les objets du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

#### Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

#### Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

#### Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique	- amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	- amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	- amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	-solde amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	- amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	- amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	- amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	- amortissement dégressif de 20 %

---

---

# Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

---

### 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

**Comptabilisation des produits** Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Les paiements de transfert limités pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations associées.

**Instruments financiers** Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

#### **Juste valeur**

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

#### **Coût après amortissement**

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

---

# Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

### 1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

**Utilisation d'estimations** La préparation des états financiers, conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement, oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des présentes estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés aux programmes.

### 2. Investissements

	2021	2020
CPG de la Banque Royale du Canada	- \$	2 080 010
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,67 %, payable en juin 2023	2 027 615	-
	2 027 615	2 080 010
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif à court terme	-	2 080 010
	2 027 615	- \$

### 3. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissements cumulés	Coût	Amortissements cumulés
Matériel informatique	296 394	217 345	258 903	187 644
Logiciels	140 636	130 979	140 636	121 322
Programmes de cours	1 005 341	660 986	954 966	611 826
Améliorations locatives	108 000	55 840	61 776	48 578
Mobilier et matériel de bureau	376 344	335 789	369 830	326 465
Pancartes	51 041	47 529	51 041	46 651
Équipement technique	3 263 715	2 782 584	3 179 056	2 666 102
Véhicules	135 782	58 868	135 782	39 639
	5 377 253 \$	4 289 920 \$	5 151 990	4 048 227
Valeur comptable nette		1 087 333 \$		1 103 763

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

#### 4. Produit comptabilisé d'avance

	Premières Nations	Inscriptions formation	2021	2020
Solde au début de l'exercice	590 759	325 523	916 282	1 296 283
Contributions reçues	-	412 081	412 081	325 523
Reconnues aux fins d'immobilisations	-	-	-	(2 347)
Comptabilisées dans l'exercice	(180 670)	(310 803)	(491 473)	(703 177)
	<b>410 089</b>	<b>426 801</b>	<b>836 890</b>	<b>916 282</b>

Le paiement de transfert de la province de l'Ontario provient du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Ce paiement doit être comptabilisé séparément et utilisé pour la formation des exploitants des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

#### 5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent des contributions limitées reçues pour l'achat d'immobilisations amortissables. Ces contributions sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses d'amortissement dans l'état des résultats d'exploitation. Ces dépenses sont calculées sur une base dégressive en fonction du taux d'amortissement de la classe d'actif concernée.

Les modifications dans le solde des apports en capital reportés durant l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	36 328	42 178
Contributions reçues	-	2 347
Amortissement des contributions	(6 805)	(8 197)
Solde à la fin de l'exercice	<b>29 523</b>	<b>36 328</b>

---

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

---

#### 6. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu deux contrats de location-exploitation d'équipement. Le premier contrat se terminera en octobre 2023 et les versements mensuels sont de 96 \$. Le deuxième contrat se terminera en novembre 2023 et les versements mensuels sont de 31 \$. En outre, le Centre a conclu un contrat de location avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Ce contrat se terminera en mars 2022 et les versements mensuels sont de 54 861 \$.

Les créances locatives annuelles minimales pour le bâtiment et le matériel au cours des quatre prochaines années sont :

2022	\$	659,859
2023	\$	920

---

#### 7. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, des paiements de transfert de la province de l'Ontario s'élevant à 3 000 000 \$ (2020 - 3 000 000 \$) ont été accordés au Centre.

---

#### 8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2021	2020
Débiteurs	(82 358)	(6 064)
Charges payées d'avance	(12 024)	(19 285)
Créditeurs et charges à payer	24 724	(56 238)
Produits comptabilisés d'avance	(79 392)	(380 001)
	<b>(149 050)</b>	<b>(461 588)</b>

---

#### 9. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 215 518 \$ (2020 - 220 256 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et des charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. En date du 31 décembre 2019, le Régime de retraite des fonctionnaires avait un déficit à la fin de l'exercice de 2,48 milliards de dollars (2018 - 1,89 milliards de dollars) selon ses états financiers vérifiés.

---



---

# Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

---

### 10. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2021.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2020 - 100 000 \$).

#### Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Les facteurs propres au marché sont notamment trois types de risque : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêt.

En date du 31 mars 2021, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 20 000 \$ (2020 - 20 430 \$).

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

---

---

## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

---

#### 11. COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 a affecté le monde entier à tous les niveaux au cours de l'exercice 2020-2021 et le Centre ne s'en est pas tiré indemne. Le mandat du Centre exige principalement une formation pratique dans toute la province. Non seulement les séances de cours pratiques ont été extrêmement limitées par les ordonnances sanitaires provinciales et locales, mais les déplacements vers les nombreux lieux de formation de la province ont également été restreints. Bien que ces restrictions aient entraîné de lourdes pertes de revenus qui se sont répercutées sur le résultat net, le Centre a tout de même pu former près de 5 000 personnes au cours de l'exercice financier. Le Centre a agi rapidement pour développer des moyens de dispenser la formation sans proximité physique, et à la fin de l'année, plus de 20 cours virtuels étaient offerts à travers la province. Ce changement a permis au Centre d'être en bonne position pour l'année fiscale à venir. Une résurgence de la pandémie pourrait de nouveau avoir des répercussions négatives sur le Centre au cours de l'exercice 2021-2022. Pour l'instant, on ne peut estimer l'ampleur de cet impact.

Le Centre a également encouru des dépenses directes supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19, comme suit :

	2021	2020
Les ÉPI et la COVID-19 nécessitaient un nettoyage	12 562	- \$
Mobilier de bureau (séparations et panneaux)	21 445	-
Systèmes informatiques pour le télétravail	29 277	5 450
Autre	1 888	109
	<b>65 172</b>	<b>5 559</b>

---

#### 12. Abonnements et frais d'adhésion

Le Centre est une organisation technique et pour que les scientifiques puissent s'acquitter de leur mandat, il faut défrayer les frais d'abonnements nécessaires. Ceux-ci comprennent les abonnements à la Water Research Foundation et à l'American Water and Wastewater Association (AWWA) qui, ensemble, coûtent au Centre environ 7 500 \$ par année. Ces publications fournissent les dernières techniques et solutions de recherche et de développement évaluées par les pairs. De plus, l'adhésion à l'AWWA fournit au Centre des vidéos de formation sur la santé et la sécurité qui sont utilisées pour la formation obligatoire du personnel de recherche et de technologie. Sans cette adhésion, cette formation devrait être externalisée, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires importants pour le Centre.

---